

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 16 (1928)

**Heft:** 286 [i.e. 285]

**Artikel:** Journées éducatives

**Autor:** Bonard, S.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-259467>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Et maintenant, la décision dernière appartient aux électeurs... et aux électrices de l'Eglise nationale protestante. Que toutes celles de nos lectrices qui rentrent dans cette catégorie songent dès maintenant à la responsabilité qui va leur incomber, lors de la votation populaire de cet automne. Car une double question est ici en jeu pour nous: le pastorat féminin d'une part, et de l'autre, une occasion très rare pour nous, femmes, d'exercer nos droits en faveur d'une cause féministe. Cela est trop important pour qu'aucune de nous puisse s'en désintéresser.

E. Gd.

## Journées éducatives

A Lausanne, le 2 juin, s'est terminée la VI<sup>me</sup> série des « Journées éducatives », organisées par la Commission d'éducation nationale de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, du Secrétariat pour la Protection de l'Enfance de Lausanne, de l'Institut Rousseau, et cette fois-ci de l'Association suisse en faveur des anormaux; car cette série était consacrée à l'éducation des anormaux, classes en anormaux sensoriels, anormaux psychiques et anormaux sociaux. Cette classification, a fait remarquer M. le Dr Decroly, — dont la participation à ces Journées leur a conféré un vif attrait, — est quelque peu arbitraire, comme toute classification, d'ailleurs; l'anomalie physique crée l'anomalie mentale, et *vice-versa*; l'anomalie sensorielle pure est extrêmement rare; où commence l'anomalie psychique, par exemple? tous nous sommes quelque peu anormaux; nous passons, comme enfants, par des crises d'anomalies, heureusement transitoires, mais nettement caractérisées.

La première journée, le 31 mai, a été consacrée aux anormaux sensoriels, et tout spécialement aux sourds; l'histoire du traitement de la surdité, les moyens caducs et modernes de suppléer au manque d'ouïe, ont été exposés par M. Ed. Junod, secrétaire du Centre d'action romand pour les enfants difficiles (Genève), tandis que M. Decroly, médecin des classes spéciales de Bruxelles, l'inventeur des jeux bien connus pour anormaux, expliquait pourquoi c'était une erreur d'enseigner aux sourds-muets, — muets parce qu'ils sont sourds, et non par défaut organique, — des sons articulés qui ne représentent rien; la mère, dont l'intuition est une chose merveilleuse, apprend dès le premier jour à parler à son enfant: emploie-t-elle des sons ou des syllabes détachées? Lorsqu'elle chante, c'est la chanson entière qu'elle exécute, et l'enfant un beau jour la répète aussi tout entière; tous deux se préoccupent bien des notes! M<sup>lle</sup> Amsler (Lausanne), dont on sait la bienfaisante activité au sein de « l'Amicale des Sourds », et qui donne patiemment des cours de lecture labiale, a insisté sur la nécessité de dépister les écoliers durs d'oreille, plus nombreux qu'on ne croit; une statistique récente affirme que 8 à 10 % des écoliers n'ont pas une ouïe normale. Combien de vies ont été brisées par une surdité, qui, dépistée dès l'enfance, aurait pu être enrayerée ou aurait permis de diriger l'infirme vers une autre vocation.

Les participants ont visité ce jour-là l'Asile des aveugles, où M. Constançon, directeur, les a initiés à la valeur de l'image tactile; puis l'Asile orthopédique, où M. le Dr Placide Nicod, par la parole, par la projection lumineuse et la clinique, a montré les redresse-

ments de membres auxquels il parvient, sans recourir à l'intervention chirurgicale.

La deuxième journée a revêtu un intérêt spécial par la participation active de MM. Decroly et D. Simon, président de la Société Alfred-Binet, à Paris. M. Decroly a exposé son système de classification des anormaux, échelle dont il se sert depuis trente ans, sans d'ailleurs croire à sa perfection: c'est une base de travail. Devant un nombreux public de pédagogues, auxquels le Département de l'Instruction publique avait accordé un congé, il a parlé de l'éducation des enfants arriérés, c'est-à-dire qu'il a longtemps tourné autour du cœur de son sujet, tant le problème est difficile; il a énuméré les causes de l'« arriération »; c'est de ces causes qu'il faut partir pour éduquer l'arriéré au moyen d'une pédagogie plus active, plus individuelle, de classes de récupération, du changement de milieu. M. Simon, lui, s'était chargé de traiter de l'éducation des anormaux; dans cette pédagogie spéciale, les règles sont les mêmes que pour les normaux: aller du simple au composé, du concret à l'abstrait, etc. Il a montré ce que l'on peut obtenir des débiles mentaux profonds en se servant de leur esprit d'imitation, à force de patience, de persévérance, de cœur et d'abnégation. Ces qualités de cœur et d'intelligence qu'il faut pour éduquer les anormaux, on a pu les constater au cours de la visite du « Foyer », institution suisse en faveur des aveugles faibles d'esprit, création de M<sup>lle</sup> Maillefer, qu'elle dirige avec un admirable dévouement depuis trente ans. La patience qu'il faut aux maîtres pour apprendre à ces déshérités à tricoter, à tisser, à faire des broches ou des nattes, est chose inconcevable. Mais quelle joie lorsqu'un résultat, si petit soit-il, est acquis!

Il faut mentionner encore le travail de M<sup>me</sup> Loosli-Usteri, de l'Institut J.-J. Rousseau, qui a parlé du dépistage des anormaux au moyen des tests de l'intelligence, connus de tous ceux qui s'occupent d'éducation. Moins répandu sans doute est le test dit de Rorschach, qui, au moyen de l'interprétation de dix taches d'encre cherche à déterminer l'affectivité, partant le caractère. On aurait pu rappeler que Victor-Hugo, ce grand imaginaire, composait ses dessins fantastiques, ses illustrations, au moyen de taches d'encre qu'il diluait et reliait de traits à la plume; Victor Hugo faisait, sans le savoir, du laboratoire de psychologie!

Le 2 juin enfin, M. Claparède parlait des complexes d'infériorité chez les enfants et insistait sur la nécessité de s'occuper sur-le-champ des insuffisances physiques et mentales que peut présenter un enfant. M. le Dr Liengme, de Vaumarcus, avec la fougue qui le caractérise, a exposé comment il traitait les enfants cleptomanes. M. le Dr J. Tailens, qui avait ouvert la série des conférences comme président du Secrétariat vaudois pour la protection de l'Enfance, a dit combien, dans la pratique, l'éducation est inséparable de l'éducation physique. Un exposé de M. le Dr Boven (Lausanne) sur l'angoisse, signe de conflit moral, a terminé la série des causeries.

Le bilan de ces journées fort intéressantes, où une riche moisson de renseignements, d'indications, a pu être faite, c'est que si notre pays a déjà fait beaucoup pour les anormaux, il se doit de faire bien davantage encore. C'est d'un intérêt général évident, car les normaux sont les premiers à profiter des expériences faites avec les anormaux et de l'enrichissement de la psychologie qui en résulte. De plus, il est urgent de préparer un personnel capable pour enseigner dans les classes d'anormaux; Vaud est le seul canton qui possède un établissement officiel, une classe préparatoire dirigée par M<sup>lle</sup> Reymond et annexée à l'Ecole normale; l'Institut Rousseau a

fenêtre? Rien qu'un peu!... » — « Non! » — « C'est fait! tout est baissé, fermé. Mais je crois en vérité n'avoir pas blessé Dieu en me désaltérant, pendant la courte durée d'un rêve, à une source de consolation. » Puis Agnès se retourne vers l'enfant disparu: « Ne dis pas, gémit-elle, que ton père a fermé la fenêtre lorsque tu as frappé. » Déjà, cependant, elle mêle aux plaintes de son cœur idolâtre quelques pressentiments de lumière:

« Seule, songe-t-elle, la flamme qui purifie tout peut renverser la cloison qui sépare les vivants et les morts. »

Remarquons que cette mère aux abois ne faillit pas pour autant à sa mission de femme inspiratrice. Se plaint-elle de vivre loin de toute « étincelle d'action », confinée dans sa seule douleur, Brand lui répond: « Ta vie n'a jamais été aussi grande... Combattant à outrance... j'attends de ta main le manteau qu'elle glissera doucement sous l'acier de ma cuirasse et qui me réchauffera le cœur... »

Voici venir l'heure de la Révélation. Le soir de Noël, comme, se croyant seule, Agnès tirait de l'ombre ses derniers joyaux sensibles: le voile de l'enfant bien-aimé, la robe de baptême, la petite capeline de soie, les remuant et les baisant, une mendiante de grand chemin, affreuse et hardie, vient frapper à sa porte avec un enfant nu dans les bras: « Partage avec moi, femme riche! ». Agnès s'est dressée à contre-cœur d'une partie de son trésor, tandis que Brand, toujours plus dur dans son rôle d'entraîneur, a surgi et la presse: « Etait-ce trop du tout quand il s'agissait de toi? » Elle a tout donné maintenant,

mais elle n'a rien donné volontiers; elle a tout donné, sauf le petit bonnet trempé des sueurs de l'agonie, qu'elle avait caché dans son sein. A la fin, c'est elle-même qui rappelle l'arrogante pour lui livrer cela avec tout le reste.

Cette fois-ci elle a répondu: « Volontiers! » à la voix qui l'appelait au sacrifice; et voici que le ciel s'ouvre sous ses yeux et qu'elle y reconnaît son enfant; elle ne le cherchera plus désormais dans le carré du cimetière. Voici que, transfigurée, elle se jette dans les bras de l'époux terrible qui l'a conduite jusqu'au seuil de l'amour:

« Je suis libre, Brand! je suis libre!... L'enfant a gagné le Ciel! »

Agnès a brisé les derniers liens qui la rattachaient au visible, oui, mais elle en meurt. Une femme, une mère surtout, ne continue pas de vivre quand sa tendresse ne trouve plus où s'appuyer. Elle s'en va lumineusement, « reconnaissante pour tout ce que la vie avait donné, pour tout ce qu'elle avait été », mais elle s'en va, et c'est enfin l'heure pour Brand de porter le fardeau d'Absolu dont il avait longtemps chargé de si frêles épaules.

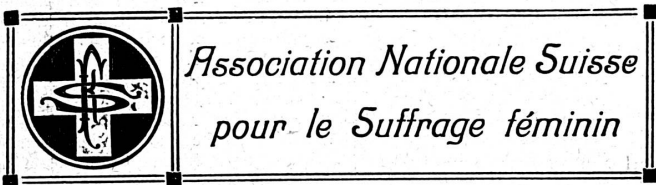
Agnès a parcouru toutes les étapes de l'expérience humaine et surnaturelle: nous savons gré au souvenir d'Ibsen d'avoir dressé à l'entrée de son œuvre comme en un portique, face à l'impérieuse Rebecca, cette figure suave de femme chrétienne. Quoi de plus grand à l'heure de l'apothéose?

(La Femme.)

MARIE DUTOIT.

organisé des cours, ainsi que la Société d'Utilité publique en Suisse allemande; mais c'est loin d'être suffisant. Il faut encore, a conclu M. Pierre Bovet, directeur de l'Institut Rousseau, que des relations plus suivies s'établissent entre l'école et la famille; les déficits de la famille sont si souvent à l'origine des troubles physiques ou mentaux de l'écolier. Soutenons donc les efforts tentés ici et là par nos Sociétés féminines, les « Dames de Morges », les Unions de Femmes, les réunions de mères, etc.

S. BONARD.



*Association Nationale Suisse  
pour le Suffrage féminin*

**Nouvelles des Sections.**

GENÈVE. — Ce fut une assemblée charmante, pleine de vie et d'entrain, que celle de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin, tenue dans les locaux accueillants et fleuris de la rue Etienne-Dumont. M<sup>lle</sup> Gourd, qui présidait, présenta d'abord un rapport aussi substantiel que vivant sur l'activité du Comité durant le dernier exercice: propagande par la presse, par la T. S. F., par l'affichage à l'occasion de votations populaires, par les thés suffragistes, qui sont devenus maintenant une institution classique; démarches diverses, soit en matière de vote des femmes — et ici il faut nettement stipuler que l'Association genevoise est complètement étrangère à la malheureuse requête du « sextuor de Genève », comme l'a baptisée la presse, les suffragistes organisées étant bien trop renseignées pour se fourvoyer dans des démarches inconstitutionnelles! — soit en matière de questions féministes et civiques: surveillance des apprentissages, pastorat féminin, police féminine, jeux de hasard, protection de l'enfance, création de l'Asile pour femmes incurables, nomination de femmes dans des Commissions officielles, etc., etc. — Après le rapport financier et quelques communications concernant la Saffa et le cours de vacances suffragiste, Mrs. Abott, ancienne rédactrice du journal féministe international *Jus Suffragii* et l'une des féministes anglaises les plus actives de l'heure actuelle, a exposé avec une verve et un humour charmants ce que les femmes anglaises ont fait en dix ans de leur bulletin de vote. Une simple comparaison en donnera une idée: de 1900 à 1918, avec mille peines, les femmes, qui n'étaient pas encore électrices, ont obtenu l'adoption de quatre petites lois qui les touchaient plus ou moins directement, alors que de 1918 à 1928, une fois le droit de vote féminin reconnu, 22 grandes lois d'importance capitale pour les femmes ont été votées par le Parlement. Notons parmi celles-ci des lois améliorant la situation des enfants illégitimes; la loi qui a permis aux femmes de devenir, non seulement avocates, mais encore juges de paix, membres du jury; celle qui donne à la mère des droits égaux à ceux du père sur son enfant, etc., etc. Mrs. Abbott, remarquablement traduite en français par M<sup>lle</sup> Marie Ginsberg, a ensuite crayonné le portrait des femmes députées anglaises, rendant notamment un hommage éclatant à l'activité admirable, toujours inspirée par les principes du vrai féminisme, de Lady Astor, et a terminé cette spirituelle causerie par des détails très vivants sur l'adoption de la récente loi qui reconnaît le droit de vote aux femmes de 21 à 30 ans, et qui couronne les efforts de toute une génération en Grande-Bretagne. Car l'égalité politique est la base indispensable de l'égalité économique et de l'égalité morale, sans lesquelles la personnalité humaine de la femme ne peut atteindre son véritable développement. — Un thé très animé, et qui s'est prolongé assez tard, a terminé cette fort jolie réunion.

S. F.

NEUCHÂTEL. — *Union Féministe pour le Suffrage.* — Notre Assemblée annuelle, toujours si attendue, nous apporta une fois de plus le réconfort et affermit notre esprit à se tendre chaque jour plus

**MAISON DU VIEUX**

Martheray, 44 LAUSANNE Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : *chèque postal II. 1353.* — Cordial merci aux généreux donateurs.

ardemment vers le but que nous nous sommes loyalement et clairement fixé. Le rapport annuel enregistre quelques petites victoires dont nous sommes redevables à l'activité effective de notre Comité, zèle dont nous le remercions encore ici. Nous notons en outre avec satisfaction quelques nouvelles adhérentes qui nous sont venues spontanément. Notre section est ainsi portée à 133 membres actifs. Nous enregistrons avec chagrin le décès de M. Otto de Dardel, député au Conseil National, qui nous prêta son aide efficace en toute circonstance et nous encouragea souvent, grâce à la foi immuable qu'il eut toujours en notre bon droit. Au même moment, notre Société perdait le Dr Otto Billèter, un savant qui ne dédaigna pas d'affirmer ses sympathies et d'entrer en lice pour la bonne cause. — Selon le rapport de notre trésorière, l'exercice boucle par un excédent minime, mais il n'est pourtant pas jugé nécessaire d'élever la cotisation; celle-ci reste donc fixée à 3 fr. 50 par an. Notre Comité, composé de 16 membres, est réélu pour l'année courante, et au milieu de chaleureux applaudissements, la présidence est confiée à l'unanimité à notre chère et dévouée présidente depuis 16 ans, M<sup>lle</sup> E. Porret.

Puis M<sup>lle</sup> Jeanrenaud évoque en quelques traits intéressants la grande figure de Joséphine Butler, comme suffragiste et apôtre de la lutte pour l'affranchissement féminin. — La présidente du Comité de Neuchâtel de la Saffa, M<sup>me</sup> Junod, veut bien ensuite nous faire un rapport sur l'activité déployée dans notre canton pour cette Exposition dont nous espérons tant pour l'avancement de notre cause; et une autre collaboratrice nous donne la primeur de son travail sur l'effort féminin dans le commerce, l'hôtellerie et les administrations, dans le canton de Neuchâtel en particulier. Les chiffres éloquentes cités par M<sup>me</sup> Bernard-Quinche nous montrent que cet effort, pourtant considérable, est bien mal rémunéré et assez peu effectif si l'on considère qu'une quantité infime, pour ne pas dire nulle, de femmes est parvenue à une situation indépendante par son travail; cette stagnation est naturellement due aux mille embûches de tout genre que chaque jeune fille ou femme rencontre chez nous, ainsi qu'à la routine, à l'immuable et sainte routine!

J. M.

**A travers les Sociétés d'Intérêt Féminin**

*Réunion annuelle des déléguées des Frauenzentrale et des Unions de Femmes.*

Il est toujours utile et enrichissant de prendre et de maintenir le contact avec les travailleuses d'autres cantons. C'est ce qu'ont expérimenté une fois de plus les déléguées des *Frauenzentrale* et des Unions de Femmes réunies à Bâle le 19 mai. Dans le gai local de la Pfluggasse, accueillant et fleuri, Suisses allemandes et Suisses romandes parlèrent du travail accompli pendant l'année écoulée, travail surtout pareil quant à la ligne suivie, mais variant à l'infini dans son application pratique. Les projets aussi furent exposés et chacune vit ainsi s'élargir son horizon. Les idées surgirent à profusion et aussi l'envie d'en faire autant, en entendant la déléguée de Zurich faire allusion aux rouages si perfectionnés de sa *Zentrale*; celle du canton de Vaud évoquer le souvenir du *Frauentag* qui rallia les 18 Unions de Femmes vaudoises et fut un plein succès, puisque des femmes n'appartenant à aucune société féminine se joignirent à cette manifestation; celle de Bâle décrire avec enthousiasme la « maison-restaurant » qui se construira prochainement dans un des jolis quartiers de la ville (le terrain est déjà choisi) pour abriter des femmes cherchant des logements à prix modérés, etc., etc. Il n'est pas possible d'énumérer toutes les activités dont l'image défila devant nos yeux. Mentionnons pourtant encore ce membre de l'Union de Saint-Gall, qui, pendant les mois de mai, juin, septembre et octobre, prête sa jolie maison de campagne à de jeunes apprenties et ouvrières délicates. Celles-ci, tout en respirant l'air vivifiant, et en consacrant une partie de la journée au repos indispensable à la reprise du travail, reçoivent un enseignement ménager qui sera certainement fort utile à elles et à leurs familles.

Suggestives et documentées, les causeries de M<sup>me</sup> Vischer (Zurich) sur le *Laboratoire d'essai de l'Association des ménagères de Berlin*, et de M<sup>lle</sup> Gerhard (Bâle) sur les *Allocations familiales*, donnèrent lieu à des entretiens nourris et firent toucher du doigt la nécessité pour les Unions d'étudier ces questions, afin d'être prêtes à agir un jour. Lorsque les déléguées se séparèrent, reconnaissantes de l'accueil chaleureux des Bâloises, elles emportèrent la conviction, renforcée encore, de l'utilité du travail des Unions, utilité qui grandit toujours à mesure que de nouvelles questions se posent et que l'idéal social s'élève.

R. B.